



FRANCONVILLE

Notre village



N° 24 - 24 septembre 2021

Marche nocturne : samedi 16 octobre 2021 de 19h30 à 22h30 (sur inscription, nombre de places limitées)

MOTION

Motion pour la défense du CHRU de Nancy

Le conseil municipal de la commune de FRANCONVILLE, unanime, souhaitant que le droit aux soins soit effectif pour tous demande :

- Le retrait du plan de mars 2021 du Ministre VERAN
- L'annulation totale du plan de suppression de 598 postes et 174 lits (plan du feu COPERMO), c'est-à-dire, immédiatement l'embauche des personnels pour restituer les postes supprimés et la recréation des lits supprimés depuis juillet 2019.
- L'annulation totale de la dette fabriquée du CHRU-N (« dette » passée et plan immobilier) qui n'est ni celle des patients, ni celle des hospitaliers, soignants ou pas.
- L'embauche immédiate des personnels, l'achat immédiat du matériel, la création des lits, le tout défini par les personnels avec leurs organisations pour répondre aux besoins sanitaires.

COMMISSIONS

Réparation des cloches

Suite aux orages courant juillet, un dysfonctionnement persiste et les interventions de l'entreprise Gradoux chargée de l'entretien sont récurrentes. Elles devraient se multiplier à cause de la vétusté de l'installation électrique qui est d'origine depuis l'électrification des cloches (plus de 40 ans). Les risques électriques nous contraignent à remettre à neuf l'intégralité des installations. Le cout des travaux est de 8 428 €. *Une demande de subvention est faite pour un financement à hauteur de 50 % voir plus.*

Vente de bois

Année exceptionnelle où le prix du bois s'est enflammé. La vente nous a rapporté 11 895 € (pour rappel l'estimation était de 4 500 €).

Columbarium-ossuaire

L'entreprise THOMAS va établir un devis pour terminer le tour de l'ossuaire et réaliser un jardin du souvenir.

Aménagement paysager aux abords de l'église : terrain de pétanque

Le projet d'aménagement des abords de l'église a été voté pour la création d'un mur de pierres sèches et d'un terrain de pétanque. Le cout global sera de 21 138,29 € réparti de la façon suivante:

- la société SOLEFOR – PARTEGO (construction du mur) pour 12 168,75 €
- la société Pierres Naturelles (fournitures des pierres naturelles) pour 8 580,50 €
- la société Zéliker (matériaux de construction) pour 582,81 €
- la société NITTING (terrassment pétanque) pour 3 950 €
- la société STV (poteaux bois) pour 563,90 €

Une subvention est sollicitée pour un financement à hauteur de 70%.

Traversée du village

Les trois devis pour l'aménagement des trottoirs ne comportent pas les mêmes éléments et ne peuvent être comparés. Les corrections seront demandées aux entreprises.

Il est impératif de sécuriser le village face aux automobilistes qui traversent le village à vive allure et ne respectent pas les priorités. Suite aux échanges lors du comité consultatif, il a été décidé la pose de panneaux de signalisations et de marquages au sol (stop, cédez le passage, 30 km/h, etc.). L'entreprise Ales est retenue pour un montant des travaux s'élevant à 6 093 €. Une demande de subvention est faite pour un financement de 30 % voir plus.

Changement portes mairie

Suite aux résultats du test d'étanchéité : les travaux d'isolation réalisés l'année dernière ne sont pas concluants et remettent en cause l'obtention d'une subvention de 18 000 €. Nous avons un écart de 0,6 points. En changeant la porte arrière de la mairie, l'accès à la cave et au grenier, nous répondrons aux normes. L'entreprise Patrick HAZARD Menuiserie est retenue pour un montant de 2 631,18 € HT.

Une demande de subvention est faite pour un financement de 50 %.

Les Franconvilloises

Les familles se sont retrouvées le 4 septembre pour les deuxièmes Franconvilloises. Cette année, la nouvelle marche entremêlée de jeux ludiques accessibles à tous avait pour thème les insectes. Les trois équipes sur le podium sont « les mouches » (3^{ème}), « les cigales » (2^{ème}) et les vainqueurs « les scarabées ». La randonnée pédestre a été animée par Guillaume Potier (trekforme) dans la détente et la bonne humeur. Félicitations aux heureux vainqueurs et à tous les participants.



La passation du totem



AGENDA

4

Lundi 4 Octobre 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire et/ou Adjoint

16

Samedi 16 Octobre 2021 - 19h30 - 22h30 heures : Marche nocturne

Prenez soin de vous !

Respectez les gestes barrières.